



**HAL**  
open science

## Des résidences d'artistes pour faire évoluer les pratiques dentellières en Pays de Tulle

Didier Christophe

► **To cite this version:**

Didier Christophe. Des résidences d'artistes pour faire évoluer les pratiques dentellières en Pays de Tulle. Pour une praxis des territoires oubliés – Freire hoje, Freire hoy, ENSFEA, Oct 2022, Toulouse, France. hal-03833862

**HAL Id: hal-03833862**

**<https://hal.science/hal-03833862>**

Submitted on 28 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHRISTOPHE, D. (2022). « Des résidences d'artistes pour faire évoluer les pratiques dentellières en Pays de Tulle ». Colloque « Freire. Pour une praxis des territoires oubliés », 25-28 octobre 2022, Toulouse : ENSFEA.

---

[Version auteur]

## **Des résidences d'artistes pour faire évoluer les pratiques dentellières en Pays de Tulle**

Didier CHRISTOPHE

LARA-SEPPIA, EA 4154, Université Toulouse Jean Jaurès, F-31000 Toulouse, France.

ENSFEA, F-31320 Auzeville-Tolosane, France.

(Communication au colloque « Freire. Pour une praxis des territoires oubliés », 25-28 octobre 2022, ENSFEA, Toulouse).

### **Problématique et enjeux posés :**

De 2013 à 2022 dans un territoire en déclin, les sept épisodes du projet partagé « FIL », veulent faire évoluer la pratique dentellière corrézienne dite « Point de Tulle ». La modalité la plus utilisée par les acteurs de terrain est une série de résidences d'artistes (Chaudoir, 2005 ; Lescot, 2017 ; Peylet & Saule-Sorbé, 2015 ; Christophe, 2015 ; Christophe 2022).

En offrant de partager une technique ancestrale normée avec des artistes contemporains, il s'agit de favoriser l'évolution des pratiques et de la créativité, donc l'émancipation des modèles hérités.

Nous allons mettre au jour ce qui s'y joue parmi les dentellières.

L'enquête questionne les effets, acquis et conscientisations de ces actions selon deux axes :

- les plus-values relatives aux objectifs poursuivis : émancipation des héritages culturels et techniques figés, et impacts socio-culturels,

- et l'état des lieux de la professionnalisation des dentellières.

Ceci rejoint deux questions du thème 3 du colloque : Comment envisager le lien entre culture et émancipation collective dans les territoires oubliés ? Quel rôle y jouent les œuvres dans un sens d'alphabétisation artistique ?

### **Méthodologie :**

L'enquête a demandé une mobilisation sur 11 demi-journées de terrain, 2 en repérage puis 9 à fin d'entretiens. Il y eu 13 dentellières rencontrées dans le cadre de cette recherche (parmi elles, un seul homme), dont 10 personnes qui ont accepté un entretien formalisé, avec 13 questions semi-ouvertes, pour des entretiens durant de 1 à 2h, selon les personnes et les conditions techniques d'entretien. Et 2 autres dentellières se sont prêtées à 20 dentellières des temps d'échange informels à l'atelier.

Cette communication restitue la deuxième phase d'un projet de recherche (Christophe, 2022), elle analyse les perceptions des dentellières de l'association Diffusion et Renouveau du Point de Tulle, et de la seule professionnelle, Madame Sylvie Velghe.

### **Etat des lieux :**

Le Point de Tulle est attesté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle en Bas-Limousin (ouest du département de la Corrèze), c'est une dentelle brodée sur un filet nouée. Son histoire orale est corroborée par la littérature (Delmas-Marthon, 1990 ; Fouriscot & Milord, 2002 ; Tinayre & Houdard, 2017).

La prospection a permis un état des lieux : Il y a 20 adhérents à l'association Diffusion et Renouveau du Point de Tulle (un seul homme). Mais 10 seulement sont réputées actives actuellement aux ateliers, que j'ai toutes rencontrées ainsi que 2 autres s'étant éloignées récemment. Tous ces non-professionnels sont aujourd'hui à la retraite, ce qui paraît être pour chacune la condition nécessaire à une pratique régulière. L'âge moyen des dentellières est supérieur à 70 ans, et leurs représentations psychosociales, voire leur réceptivité face aux résidences, en est possiblement impacté.

Autant d'autres dentellières disséminées sur le territoire n'ont pas été associées aux résidences.

## **Résultats :**

- **Sur les motivations et ce qui a porté à s'investir** dans ce travail en collaboration avec des artistes, 7 sur 10 apportent une réponse argumentée ; 2 seulement évoquent les enjeux de développement de l'imaginaire, impliquant créativité ou découverte, 2 autres ont été sollicitées par les partenaires, et encore 2 l'expliquent par les relations interpersonnelles s'établissant avec les artistes invités.

### **- Les plus-values**

**L'évolution des idées et des pratiques au sein de l'association des dentellières**, induite par ces résidences d'artistes, est développée dans 7 entretiens sur 10, tandis que 1 seule dit n'avoir pas perçu d'impact. Et 4 dentellières attestent de ce que ça a modifié des pratiques, au niveau de l'association pour 2 d'entre elles avec l'usage nouveau de la dentelle noire introduit par l'artiste Delphine Dewachter, ou l'abandon de la fabrication de napperons, et à titre personnel pour la professionnelle. Des représentations ont aussi été modifiées, comme la possibilité d'augmenter la taille de la maille du filet et les dimensions des pièces réalisées suite à des résidence, explicitée dans 3 des réponses.

### **L'évolution de la pratique personnelle**

Bien que 9 personnes sur 10 aient trouvé à répondre, les réponses ramènent rarement à l'engagement d'un changement personnel. La permanence de l'idée selon laquelle, je cite, « le point, c'est immuable », domine largement le débat quant à l'impact des résidences sur la pratique. Et les rares observations d'évolutions recourent presque toujours des éléments déjà évoqués pour d'autres questions. Ainsi, la survenue de boucles d'oreilles en dentelle noire ou, tout récemment, en forme de feuilles suite au travail avec Franck Claudon, mais aussi la possibilité de travailler de plus grandes pièces que d'ordinaire et l'abandon des napperons sont les seules évolutions citées. Seulement 3 pratiquantes ont évoqué un impact sur leur propre pratique, perçu comme une décision personnelle en lien aux résidences.

### **L'évolution du regard porté par les dentellières sur le Point de Tulle**

C'est là un point, abordé dans les entretiens en parallèle de l'évolution de la pratique personnelle, qui dénote peu d'impact des résidences parmi les 9 réponses recueillies. Pourtant, transparait au fil des interviews un débat fondamental sur l'emploi régulier, et visiblement polémique, d'un filet synthétique du commerce, alors que le réseau avait toujours évidemment été réalisé à la main. Autre aspect parfois abordé, la question de la conservation des œuvres contemporaines, notamment par le biais d'acquisitions par le musée municipal de Tulle. Parmi les dentellières, 3 se réfèrent très explicitement aux travaux historiques conservés, comme l'écharpe du Pénitent et la robe de baptême XIX<sup>e</sup> du musée, en intégrant davantage les travaux actuels dans cette filiation.

### **Ce que les dentellières peuvent apporter aux artistes**

S'il n'a pas été totalement concluant de questionner ce que les artistes apportent aux dentellières, l'inverse se révèle non moins délicat, mais permet une remémoration. Les réponses sont souvent hésitantes, renvoyant par 3 fois, d'ailleurs à juste titre, à l'enquête qu'il faudrait mener auprès des artistes eux-mêmes. La découverte et l'apprentissage de la technique du Point de Tulle par les artistes est ce qui est le plus souvent mis en avant, 7 fois sur 10 réponses, mais 1 fois assortie de la remarque, je cite, que « Les trois quarts vont jamais refaire ce travail. Il y en a qui ont appris, pourtant. Mais on les a jamais revues. [...]. On ne sait pas si elles ont continué. » C'est par ailleurs la question qui a le plus suscité de diversité dans les nom des créateurs avec lesquels ont été menés les résidences et autres projets de collaboration avec des artistes : au total, tous les artistes investis ont pu être nommés, et 2 dentellières bénévoles en ont cité 6 à ce point des entretiens. La professionnelle se remémore ses collaboration avec 6 artistes en réponse à cette question (et elle en

cite encore 3 autres au fil de l'entretien), tandis que 2 autres dentellières citent 3 artistes.

### **Les changements ou adaptations remarquables dans la pratique des artistes**

Ceci constitue un angle d'analyse qui a peu été conscientisé par les dentellières. La majorité des réponses n'apporte ni éléments factuels ni analyse et tend à dériver la question vers d'autres sujets, pour 6 des 9 répondants. Il faut noter une insistance à rappeler l'engagement d'une majorité des artistes à apprendre la technique dentellière tulliste de manière plus ou moins aboutie, ce qui est évoqué par 6 fois. Enfin, la nécessité pour l'artiste de laisser perturber son projet, de « le mûrir davantage dans le temps », est abordée une seule fois, mais bien explicitée.

### **Les artistes qui ont le plus marqué**

Parmi les 10 créateurs s'étant impliqués auprès des dentellières, 3 noms reviennent plus souvent au fil des entretiens et dans 8 ou 9 témoignages. Il s'agit d'Annie Bascoul (23 fois, par 9 témoins) pour son implication à apprendre le Point de Tulle et à l'adapter à son travail créatif de grand format ; de Franck Claudon (22 fois, par 8 témoins), c'est le dernier en date et celui avec lequel l'admiration technique réciproque a été peut-être la mieux partagée ; de Marie-Dominique Guibal (19 fois, par 9 témoins) car c'est elle qui a demandé le plus de travail et surtout de négociations, d'adaptations et de recommencements aux dentellières. D'autres artistes ont été cités de 7 à 11 reprises, Delphine Ciavaldini nommées par 6 enquêtées, Cécile Maulini et Delphine Dewachter par 5, la styliste Katherine Pradeau par 4. Quelques créateurs n'ont travaillé dans le cadre d'une résidence ou d'un autre projet FIL qu'avec la professionnelle et ne sont donc cités que par elle : la sculptrice et modiste Brigitte Paillet, la styliste Anne Berthier, le designer Laurent Corio.

### **Ce que les dentellières pensent que ces résidences apportent à la pratique du Point de Tulle.**

D'une manière transverse à des questions précédemment abordées, la diversité des réponses à cette problématique de l'évaluation des apports des résidences révèle différentes dimensions.

On peut retenir quatre enjeux identifiés, assez bien conscientisés ou parfois moins repérés :

1°- Sortir la pratique courante des dentellières de la routine des productions devenues conventionnelles est un effet identifié par seulement 6 des enquêtés sur 10.

2°- Repérer des possibles innovants et techniquement réalisables, que l'on pourra le cas échéant adapter dans d'autres réalisations moins artistiques tout en modernisant des formes développées dans les dernières décennies, n'est pas plus souvent explicité : par 5 dentellières sur 10.

3°- Si l'on s'en tient à la recherche de solutions techniques induites par le travail auprès des artistes, en-deça des choix esthétiques, et en se situant selon les témoignages entre l'expérimentation de solutions nouvelles adaptées aux attentes des artistes et la quête de l'excellence dans la pratique, 5 personnes s'accordent à y pressentir un gain possible pour les pratiques des dentellières. En intégrant les témoignages relatifs à l'augmentation de la taille des mailles du filet dans certaines des réalisations, ce qui ne semble pas avoir initié de variations dans les pratiques des bénévoles, et les débats sur l'usage d'un filet fait main, on peut considérer que ces entrées techniques ont participé de la conscientisation d'enjeux propres à la pratique, voire, à l'avenir du Point de Tulle, et ce sont alors 8 des 10 personnes formellement interrogées qui ont clairement repéré des enjeux touchant aux techniques dentellières lors de ces résidences d'artistes.

4°- Faire connaître la dentelle au Point de Tulle, et par ricochet, l'association Diffusion et Renouveau du Point de Tulle, est une plus-value de ces résidences qui n'est évoquée que par 4 personnes sur 10, et elles sont seulement 3 pour lesquelles cela semble s'accorder avec l'enjeu de renouveler le regard porté sur cette dentelle.

Ces quatre axes concourent à une même finalité, visant à dépoussiérer le Point de Tulle et l'image

qui peut s'en véhiculer, par le jeu de la confrontation à la création artistique contemporaine. Et c'est par la réflexion induite sur les techniques et leur adaptation nécessaire aux besoins des artistes que les idées nouvelles semblent infuser, mais avec un manque de conscientisation regrettable, alors même que l'art contemporain porte souvent ses publics à des conscientisations (Christophe, 2018 ; Christophe, 2021).

### **L'évolution du regard des dentellières sur l'art contemporain, les artistes et leurs travaux**

C'est là un enjeu corollaire qui révèle une adhésion large, chez 7 dentellières parmi les 9 confrontées à cette question – on ne prendra pas en compte le dentellier masculin, habitué à la fréquentation d'artistes professionnels.

Rencontrer l'artiste met dans la situation de devoir faire évoluer ses représentations psychiques du monde de la création artistique, et aussi, dans notre cas, de devoir adapter un savoir-faire artisanal à des visées esthétiques et aux volontés de l'artiste, supposant que chacun comprenne l'autre.

Cependant, on pourrait relativiser la compréhension réelle des acquis de ces rencontres. Dans un témoignage, les œuvres réalisées sont ramenées à leur lecture utilitariste, pour une robe ou un lit, comme si leur statut d'œuvres d'art n'était pas reconnu.

Parfois la rencontre ne fut pas initialement des plus empathiques. À la question « Est-ce que ça a fait évoluer votre regard sur l'art ? », une réponse apportée est : « Oui, beaucoup, je pense, parce que c'est souvent un monde qu'on connaît peu ou mal, ou pas du tout. Et c'est intéressant d'échanger, de parler, de comprendre pourquoi, et c'était ce problème avec Marie-Dominique Guibal. Elles attendaient une commande, presque, et elles allaient exécuter, elles ne comprenaient pas que c'était un projet à concevoir ensemble. En se heurtant à ce problème, elles ont [...] compris ce qu'on pouvait en attendre ; [...] cette équipe est mieux formée. » Il s'y joue donc en sous-main une action d'éducation populaire, et cette dimension a été nouvellement entérinée lors de l'assemblée générale 2022 de l'association La Cour des Arts, instigatrice de plusieurs des résidences considérées.

Au-delà des réserves exprimées, on perçoit que le regard des dentellières a très sensiblement évolué vers une compréhension accrue des enjeux que revêt pour les artistes-auteurs leur pratique de création. Nous pourrions presque dire que c'est ce qui a le mieux été conscientisé, avant même les enjeux d'exécution et d'évolution de la dentelle.

### **Venons-en à la question de la professionnalisation.**

Sylvie Velghe, seule professionnelle, atteste que le travail avec les artistes en résidence a influencé sa décision de création d'entreprise. Elle y a repéré la possibilité d'obtenir des commandes, ce qui est effectivement advenu quelques fois, au travers des demandes portées par les services culturels de la ville de Tulle, dans le cadre des projets FIL ou du musée. Elle témoigne de ce qui l'a portée à s'installer : « On était dans un cercle vicieux : il n'y avait pas de professionnels et donc on ne pouvait pas passer de commandes, et on ne faisait pas de commande, donc il n'y avait pas de professionnels. Il y avait donc une demande que quelqu'un devienne professionnel, et je me suis lancée. [...]. Les commandes n'ont pas été au rendez-vous. [...] S'installer, dans l'état actuel des choses, y'a pas la place, y'a pas les débouchés. »

Devenue professionnelle, elle est de fait sortie des radars des partenariats pour les projets portés par l'association La Cour des Arts, principal initiateur des résidences. C'est contre-productif pour la professionnalisation dentellière, puisque les artistes professionnels invités par La Cour des Arts, mis à part Annie Bascoul, continuent de travailler avec des contributions dentellières bénévoles.

Les autres enquêtés sont unanimes sur l'impossibilité de vivre de cette dentelle. Une raison plusieurs fois évoquée en est l'éloignement des lieux de production de la haute-couture, et un autre motif, cité 2 fois, est l'impossibilité de mécaniser la production au profit des industries du luxe.

Mais soulevons ici un autre enjeu de cette professionnalisation, c'est le fait que Sylvie Velghe en

soit venue à documenter systématiquement ses pratiques, relevant sur un cahier ses solutions techniques trouvées à tel ou tel problème, ainsi que les questionnements que lui amènent ses collaborations avec des artistes. Cela pourrait constituer une contribution à la préservation de ce Point de Tulle. Le dentellier homme, plus au fait que ses compagnes d'atelier de ce que la pratique éclairée d'un art suppose de retour réflexif sur les gestes et principes techniques, est porté à encourager cette approche, je cite : « ce serait bien qu'elle en fasse un bouquin, avec les difficultés et les solutions, sur le Point de Tulle. »

Pour une part, le travail de Mme Velghe est désintéressé et correspond plutôt à un idéal de vie, à une nécessité intérieure, comme pour les artistes (Villagordo, 2012). Deux dentellières enquêtées font d'ailleurs un parallèle judicieux avec la situation des artistes plasticiens approchés lors des résidences. L'une dit : « La situation de vendre sans que ce soit rémunérateur est normale, on comprend, pour les artistes comme pour les dentellières. » C'est qu'a été comprise cette précarité corrélative à la réalité professionnelle des artistes plasticiens, lesquels ont le plus souvent à compter sur un autre emploi ou sur le soutien de tiers (Menger, 2009 ; Villagordo, 2012).

### **Pour conclure :**

Les deux axes enquêtés auprès d'une dizaine de pratiquants de la dentelle dite Point de Tulle, dans un territoire rural relégué par les politiques économiques, livrent des résultats contrastés quant aux apports des résidences d'artistes.

S'agissant des plus-values, l'émancipation des héritages culturels et techniques figés est de fait amorcé, de multiples témoignages en attestent, bien que cette émancipation ne soit conscientisée que très imparfaitement. Les pratiques sont questionnées et adaptées en fonction des attentes des artistes, suscitant des débats, des confrontations, et même des transpositions à d'autres travaux dentelliers. Un impact socio-culturel particulièrement sensible est la compréhension nouvelle, ou renforcée, des réalités de la création artistique et des conditions de vie et d'action des plasticiens.

Néanmoins, le sentiment dominant parmi les dentellières semble être d'avoir davantage apporté aux artistes qu'eux-mêmes n'ont apporté au collectif dentellier. C'est là, à n'en point douter, un signe de la faible conscientisation de ce qui est en train de se jouer, car les témoignages factuels accumulés divergent sensiblement des déclarations tendant à exprimer une certaine innocuité des résidences d'artistes sur la pratique ancrée du Point de Tulle.

Quant à la professionnalisation de dentellières en Pays de Tulle, elle semble structurellement sans réelle issue. Aucun des enquêtés n'accorde de validité économique à cette hypothèse, et la seule dentellière professionnalisée considère que son activité n'est pas rémunératrice du temps dédié.

Revenons aux questions du thème 3 du colloque. Comment envisager le lien entre culture et émancipation collective dans les territoires oubliés ? Concluons que les résidences d'artistes sont une modalité pertinente contribuant à l'émancipation des modèles hérités dans le contexte propre aux dentellières du Pays de Tulle, avec des impacts positifs diversifiés mais peu conscientisés.

Quel rôle y jouent les œuvres dans un sens d'alphabétisation artistique ? Ici, les œuvres créées, et plus encore les échanges avec les artistes eux-mêmes à propos des créations, permettent de manière clairement majoritaire une appropriation compréhensive des démarches artistiques, et ceci dans une dimension d'acculturation réciproque entre dentellières et artistes – comme dans d'autres résidences d'artistes ou modalités associant artistes et habitants (Benéi, 2019).

Au final, il s'agit bien de dépasser des situations-problèmes selon une démarche pratique et intellectuelle toujours partagée, souvent même collective, et réellement socio-constructiviste, mais dans laquelle manque une dimension véritablement conscientisante. Ce n'est donc pas un projet qui constitue véritablement un outil d'éducation populaire (Freire, Weffort, Sanders & Silva, 1971).

Néanmoins, à cette question additionnelle « Est-ce qu'on peut considérer que ces résidences, c'est de l'éducation populaire ? », l'ancienne présidente de Diffusion et Renouveau du Point de Tulle

répond : « Ah ! Tout à fait, oui, tout à fait. »

Mais personnellement, et bien qu'une des associations impliquées ait décidé en 2022 de demander le label d'association jeunesse et éducation populaire suite à la mise en œuvre de ces résidences, je ne considère pas que ce soit vraiment là, à ce jour, une démarche d'éducation populaire. Mais comme pour les autres constats résultant de cette enquête, la maturation prend du temps, et l'évolution est en marche.

## Références bibliographiques :

- BÉNÉÏ, V. (dir.) (2019). *Artistes & anthropologues dans la cité : Engagements, Co-création, Parcours*. Paris : L'Harmattan, coll. Inter-National.
- CHAUDOIR P. (dir.) (2005). *Les résidences d'artistes en question*. Lyon : éd. AMDRA, coll. Clé de nuit.
- CHRISTOPHE, D. (2022). « Des dentellières investies dans une résidence d'artiste contemporain : l'accueil de Franck Claudon à Tulle », in *D'un Poinct à l'Autre, Franck Claudon, la robe d'après-minuit*. (Catalogue d'exposition, Tulle, La Cour des Arts, 15 septembre - 10 novembre 2022). Tulle : La Cour des Arts, p. 9-15.
- CHRISTOPHE, D. (2021). *Histoire de l'agriculture vue par les artistes*. Paris, L'Harmattan, coll. Histoires et idées des arts.
- CHRISTOPHE Didier (2018). « Les artistes devant l'agriculture et l'environnement, de la sécularisation aux conscientisations », in *Champs culturels* n°29, p. 20-30.
- CHRISTOPHE, D. (2015). « Transcriptions plastiques d'un appartenir en Pays de Tulle : Phet Cheng Suor et Hardy Langer en résidences de création dans la formation agricole » in G. Peylet et H. Saule-Sorbé (dir.), *L'Appartenir en question, Ce territoire que j'ai choisi*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 320-336
- DELMAS-MARTHON, S. (1990). *Le Poinct de Tulle*. Tulle : Maugein.
- FOURISCOT, M. et MILORD, J. (2002). *La Dentelle de Tulle*. Paris : Carpentier.
- FREIRE, P, WEFFORT, F. C., SANDERS, T. R., et SILVA, A. (1971). *Conscientisation. Recherche de Paolo Freire*. Document de travail INODEP. Colmar : éditions d'Alsace.
- LESCOT, S. (2017). *Création contemporaine et territoire, résidences d'artistes et génie du lieu : contextes, modalités, valeurs*. Thèse de doctorat en arts. Université Bordeaux Montaigne.
- MENGER, P.-M. (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris : Gallimard-Seuil, Éd. de l'EHESS, coll. Hautes Études.
- PEYLET, G. et SAULE-SORBÉ, H. (dir.) (2015). *L'appartenir en question, Ce territoire que j'ai choisi*. Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- TINAYRE, M. (2017). *La vie amoureuse et tragique de François Barbazanges*. Présentation par M.-F. HOUDART. Lamazière-Basse : Maiade.
- VILLAGORDO, E. (2012). *L'artiste en action. Vers une sociologie de la pratique artistique*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales.